



À l'aéroport de Roissy en hiver : les services vétérinaires congèlent les oiseaux vivants !

Et si on décidait de congeler des oiseaux vivants ? Inconcevable, barbare, cruel ? C'est pourtant bien ce que vient de faire la direction des services vétérinaires de l'aéroport Charles De Gaulle.

En début de semaine et, selon plusieurs sources, une saisie douanière a été effectuée à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Une petite centaine d'oiseaux captifs, arrivés illégalement du Mexique, ont été remis aux services vétérinaires pour y être soignés. Ont été notamment recensés des Chardonnerets gris, des Cardinaux rouge et des Cardinaux à poitrine rose, espèces d'Amérique du Nord.

DOUBLEMENT VICTIMES

Alors qu'il convenait de soigner ces otages du trafic et d'envisager leur réexpédition sur leur territoire d'origine, afin de les relâcher, les services vétérinaires ont choisi une autre option : l'euthanasie ! Pire, la congélation, c'est à dire une lente agonie !

Nous savions déjà que, faute de structures (site de quarantaine...) et de moyens adaptés, l'euthanasie était pratique courante au sein de l'aéroport de Roissy, même pour des espèces en bonne santé, mais de là à les congeler vivants, il y a un pas que la direction des services vétérinaires a osé franchir !

La LPO est indignée que de telles méthodes puissent être même pensées par des personnes censées aider la cause animale et attend des autorités hiérarchiques compétentes une condamnation officielle de cet acte inacceptable.

La LPO et la Fondation Brigitte Bardot envisagent de porter plainte afin que de tels actes insupportables et injustifiables ne se reproduisent plus.

Nos associations intensifieront également en 2012 leur combat pour l'ouverture d'un centre adapté à l'accueil des animaux victimes du trafic international et saisis dans les aéroports parisiens.

Emilie Watson

Mission juridique LPO

Contact : 05 46 82 12 34